

Bulletin consultable en ligne  
[www.mairie-varences-89.com/](http://www.mairie-varences-89.com/)

# BULLETIN MUNICIPAL

**Numéro 8**

**ANNEE : 2016**

**Mois : septembre**



## Le mot du Maire

### Sommaire :



### **Le mot du Maire**

### **Informations générales et administratives**

### **Vie de la commune**

### **La parole est aux associations**

### **Une page histoire : le cadastre de 1833**

Un nouvel aménagement foncier agricole (autrement dit un remembrement) pourrait être envisagé dans la zone de captage de la source du Moulin des Fées. C'est l'eau de cette source qui est captée, traitée et envoyée vers 8 communes de notre territoire dont Varennes, l'eau étant pompée jusqu'au château d'eau situé à Méré et redistribuée vers notre commune.

Or il s'avère que notre eau est chargée en nitrates (parfois proche de la norme de 50mg/l autorisée). Une première étude menée en 2006 suivie entre 2007 et 2012 d'un engagement important des agriculteurs exploitant dans la zone de captage avait tenté de résoudre le problème. Ainsi 11 exploitants représentant 249 ha avaient signé un contrat pour une diminution importante de produits phytosanitaires et 80 ha avaient été mis en herbe.

Mais des conditions incitatives moins favorables ont conduit les agriculteurs à se désengager peu à peu de l'opération.

Cette première expérience n'a donc eu que peu voire pas d'effet sur la qualité de l'eau.

C'est pourquoi une nouvelle opération est proposée, notre captage étant prioritaire au titre du Grenelle de l'Environnement. Cette démarche viserait à concilier amélioration des conditions d'exploitation agricole, préservation des ressources naturelles et aménagement des territoires ruraux. Elle couvrirait un territoire beaucoup plus large (plus de 3200 ha) dont 283 ha sur notre commune.

Elle bénéficierait de moyens financiers importants, l'étude étant entièrement financée par l'Agence de Bassin Seine-Normandie, via le Conseil Départemental. L'aménagement foncier, s'il était accepté par les Conseils Municipaux, étant lui aussi largement aidé : il resterait 20% des frais de géomètre à la charge des propriétaires à la charge, des exploitants, les modalités restant à définir.

Une réunion publique tenue à Varennes début septembre laissait entendre que les agriculteurs exploitants et les propriétaires fonciers n'étaient pas hostiles à l'idée.

Ces opportunités importantes de financement m'incitent à penser qu'il serait judicieux de s'engager dans cette opération, au moins pour l'étude de faisabilité.

Erratum : lors du précédent bulletin l'article sur les investissements en cours attribuait par erreur la réalisation du parking à l'entreprise Mansanti. C'est en réalité l'entreprise Colas qui a effectué ces travaux.

# Informations générales et administratives



**Urbanisme** Il est de nouveau rappelé qu'avant d'entreprendre des travaux extérieurs ou intérieurs, réfection ou modification de façade, ouverture, agrandissement d'une pièce existante, construction d'un mur de clôture, d'abri de jardin (liste non exhaustive), des autorisations sont nécessaires. En cas de doute, il est préférable de prendre contact avec le secrétariat de mairie qui pourra vous renseigner sur vos projets. Cela peut éviter des désagréments par la suite.

## Formalités administratives...

### Recensement obligatoire à 16 ans

Tous les garçons et les filles doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile dans les trois mois qui suivent leur 16<sup>e</sup> anniversaire. C'est une obligation légale. La Mairie vous remettra une attestation de recensement qu'il vous faudra conserver précieusement. En effet elle vous sera demandée à chaque inscription à un examen ou concours (CAP BEP, BAC, permis de conduire ;...)

**Inscription sur les listes électorales** : pour pouvoir voter en 2017, et compte tenu des échéances électorales importantes, (élection présidentielles, législatives), nous vous rappelons que vous devez être inscrits sur les listes électorales de votre commune de résidence : date limite : 31 décembre 2016.

## Vie de la commune

### Le point sur les travaux

Si vous vous êtes promené aux alentours du village cet été vous n'avez pas pu manquer les travaux de la nouvelle station d'épuration.

Après des débuts difficiles – compte tenu des intempéries le chantier avait pris plus d'un mois de retard – l'entreprise Merlin TP a rattrapé une partie de ce retard.

Il a fallu pomper et attendre l'assèchement des deux bassins avant que les travaux puissent reprendre à un rythme soutenu : mi-juillet les membranes étanches étaient posées soudées et testées. L'entreprise a alors avancé de concert la troisième tranche de filtres plantés de roseaux ainsi que la ZRV (Zone de Rejet Végétalisée). L'installation du déversoir d'orage, des chasses d'eau, des conduites de raccordement, la rampe d'accès à la plateforme et au local technique ainsi que la pose de la clôture ont été réalisés sur août et septembre. Actuellement les travaux de clôture se terminent et les tests d'étanchéités par eau seront prochainement engagés.



Le déversoir d'orage



La géo membrane garantie d'une bonne étanchéité



Le bassin de filtres à sable plantés de roseaux (sans les roseaux...) au premier plan : les chasses d'eau.

## La rentrée scolaire

❖ Les effectifs des écoles maternelles et élémentaires

niveau	Effectifs de la classe	Effectifs provenant de Varennes
petite / moyenne section	24	3
moyenne / grande section	22	3
Grande section / CP	19	3
CP / CE1	23	4
CE1 / CE2	24	4
CE2 / CM1 (Ligny)	25	4
CM1 (Varennes)	24	9
CM2 (Ligny)	22	5



Vous ne verrez plus cette année Mme Huard, qui par tous les temps avec une bonne humeur égale, a accueilli vos enfants depuis 2002, matin, midi et soir. Elle profite d'une retraite bien méritée. Elle est remplacée par des personnes de l'ADMR. Il était difficile en effet de trouver une personne disponible sur place, disposée à effectuer des horaires aussi réduits que contraignants. Trois personnes se relayeront donc pour accueillir les enfants : Mme Thouvenin, Durville et Gaudin, en fonction de leur disponibilité.

### Les Nouvelles Activités Périscolaires

Comme l'année dernière, elles auront lieu à Varennes le mardi et le vendredi à raison d'une heure trente de 15h30 à 17 h. L'employé communal Patrick Gally, Mme Corinne Tota et le professeur des écoles M Arnaud Dubois interviennent respectivement le mardi et le vendredi. La gratuité des activités

**Démission** : M André LEFEVRE, conseiller municipal, ancien adjoint entre 2001 et 2008, pour des raisons de santé, nous a remis sa démission qui a été acceptée par M. Le Maire. Le Conseil municipal ne compte donc plus que 10 élus.



### Les maisons fleuries

Constatant les effets de la météo désastreuse de cette année, la commission des maisons fleuries a préféré renoncer à son tour de village et sa distribution de prix.

Espérons que les amoureux des jardins bénéficieront d'une année plus clémente à venir pour trouver leur bonheur dans leurs jardins.

### Les chiens errants

Cette inscription célèbre de Pompéi *Cave Canem* autrement dit « prend garde au chien » est l'occasion de rappeler aux propriétaires de chiens cette autre formule : prends garde à ton chien. En effet on a pu constater durant l'été, la divagation de certains de nos amis canidés ...

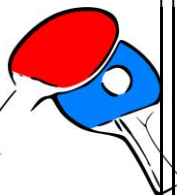
avec parfois quelques dégâts collatéraux : morsures sans gravité ou gêne pour d'autres propriétaires qui eux ont leur chien en laisse.

Rappelons donc que la divagation est interdite et que ces propriétaires sont, en tout état de cause, responsables de leurs animaux. Un peu de vigilance donc : des enfants circulent dans le village et un accident est si vite arrivé.



## Le Tennis de table

La saison 2015-2016 s'est terminée par le maintien de la troisième division et de la première division à leur niveau.



La deuxième division redescend mais est supprimée cette saison par manque de joueur. Enfin, l'excellence descend en Promo d'excellence.

Pour cette nouvelle saison et à cause d'un effectif un peu juste, j'ai proposé aux joueurs une troisième division, deux premières divisions et une promo; soit une équipe en moins par rapport à la saison dernière.

De plus, je voulais mettre en lumière (ainsi que les responsables des autres associations) un problème que nous avons depuis deux années à peu près au gymnase de Ligny le châtel, les flaques d'eau.

En effet, des fuites d'eau apparaissent sur le revêtement du gymnase lorsqu'il pleut et mettent en DANGER physique les joueurs. C'est la deuxième année consécutive que les associations en parlent lors de la "fameuse" réunion intercommunale à Chablis, en présence de Mr Gendraud et on nous donne aucune solution. Je suis obligée de disposer des essuis papiers au sol pour marquer les points d'eau!!!! En sachant que le tennis de table est la seule activité qui est jouée en compétition officielle.

Peut-être qu'une réunion entre élus pourrait faire entrevoir des réparations.....nécessaires.

Enfin, l'UFOLEP et moi voulions remercier chaleureusement la Mairie de Varennes pour avoir prêté la salle polyvalente afin que la réunion annuelle des clubs de l'Yonne puisse se dérouler.

Je remercie plus particulièrement Mme Gally pour son accueil et sa gentillesse.

Isabelle Monnier, présidente

## US Varennes

Les footballeurs ont retrouvé le chemin des terrains de foot. Après la très bonne saison 2015/2016 (maintien de l'équipe 1ère au niveau régional et la montée de l'équipe réserve en 1<sup>ère</sup> division) un plus pour 2016/2017, une autre équipe phare du Club (U 18 garçons) engagée dans le championnat access régional.



Seule fausse note, de nombreux jeunes dans la catégorie enfants ont quitté le Club, problème de moyens, de gestion, de communication ? Des questions que le bureau se pose et auxquelles il se doit de trouver rapidement une solution. Les inscriptions sont toujours en cours et seront prises toute l'année à partir de 6 ans.

Jours et horaires d'entraînement :

- Moins de 10 ans mixte : mercredi de 16h30 à 18h

- U 12 et U 13 : mercredi de 16h30 à 18h

- U 18 : lundi et jeudi 19h à 20h30

- U 11 à U 15 Féminines : mercredi de 16h à 17h45

- Séniors et Vétérans : mercredi et vendredi de 19h à 20h45

Date à retenir : Soirée choucroute, samedi 12 Novembre 2016

Contact : CUNEAZ Gilbert, Président 06 72 26 85 47

Le président Gilbert Cunéaz

Cette année, l'école accueille une classe de CM1. Elle compte 24 élèves.



### Horaires

Lundi et jeudi: 9h-12h et 14h-17h.

Mardi et vendredi: 9h-12h et 14h

Le mercredi matin : 9h-12h et 14h-15h30

L'accueil et la sortie se font à l'arrière de l'école. Des activités périscolaires sont proposées gratuitement par le SIVOS jusqu'à 17h les mardis et vendredis.

### Activités

Voici les activités qui seront menées cette année :

**Fête de Noël** : la date n'est pas encore fixée. Comme les années précédentes, la fête se déroulera en deux parties : la partie des enfants puis celle des adultes. La soirée se terminera avec la traditionnelle tombola de Noël.

**Carnaval** : le 17 février au matin. Les élèves déguisés parcourront les rues du village pour offrir des crêpes aux habitants.

**Kermesse** : le 11 juin à Ligny.

**Méchoui** : Le 26 juin à Méré (à confirmer).

### Les sorties

Un voyage scolaire aura lieu du 20 au 23 juin 2016 en Touraine.

### Matériel informatique

Si vous avez connaissance de personnes ou d'entreprises qui changeraient leur matériel informatique, nous serions intéressés pour récupérer leur ancien matériel si celui-ci à moins de 8 ans. Merci.

Arnaud Dubois

# La parole est aux associations

## Le Comité des fêtes

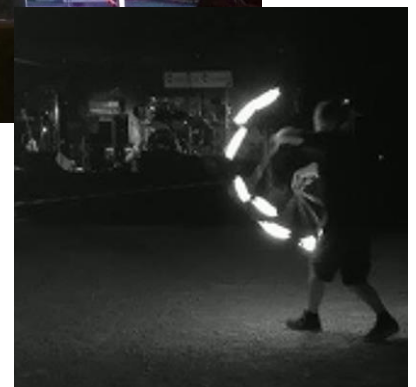
Bonjour,

Les membres du comité des fêtes sont heureux de voir que **Varenes en fête** répond à une envie de distraction pour les petits et les grands.

Cette année vous y avez encore trouvé plusieurs ateliers comme : les jeux en bois, trampoline, sumo, structures gonflables, maquillage qui ont ravi les petits. Les grands ont pu pointer, admirer l'expo photo de Yann De La Calle et Elisabeth Sazerat, échanger avec les JUJU GAZOU, Julie, Julien, Gabin et Zoé qui nous ont fait le plaisir de venir partager leur aventure autour du monde en vélo.



Et puis les artistes en herbe ont pu jongler durant l'après midi avec Vivien et Erick, qui le soir venu, vous ont subjugué avec leur spectacle de feu. Nous avons terminé cette belle journée par le concert des Crooks in Clover au son pop rock des années 70 à aujourd'hui. Nous devrions poursuivre cette aventure.



A noter les prochaines manifestations :

- La randonnée d'automne le dimanche 16 octobre,
- La foire aux jouets et matériels de puériculture le dimanche 6 novembre, pensez à vous inscrire dès maintenant 03.86.47.43.25. Je vous rappelle, les places sont limitées, réservations à la table (1m20 et 1m80),
- L'après-midi récréatif le dimanche 27 novembre,
- Le char de Noël le dimanche 18 décembre.

Au plaisir de vous divertir.

G. BOGUREAU, présidente du Comité des Fêtes.

## Une page histoire : le premier cadastre à Varennes en 1833

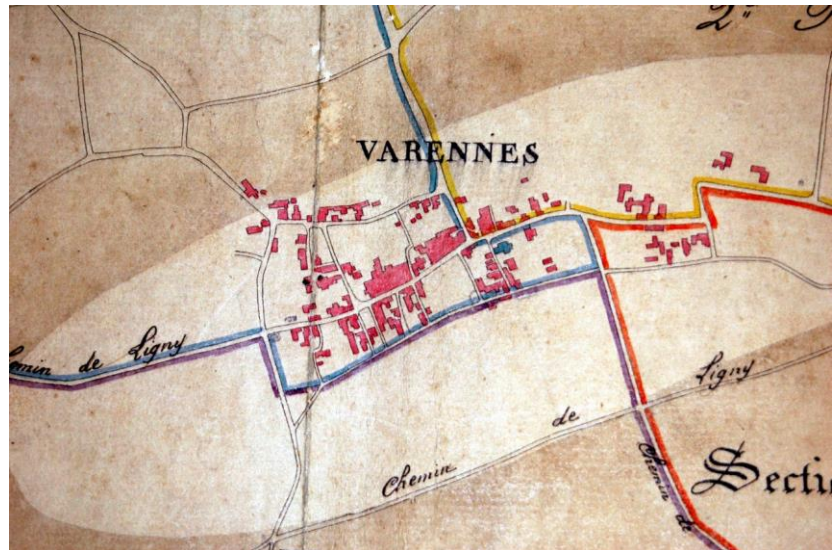
Le 9 septembre dernier, une réunion publique nous a informés d'un projet d'aménagement foncier d'une partie de notre territoire communal pour améliorer la qualité de l'eau au point de captage, la source du Moulin des Fées. Cette réunion s'adressait tout particulièrement aux propriétaires et ou exploitants des terrains de la commune.

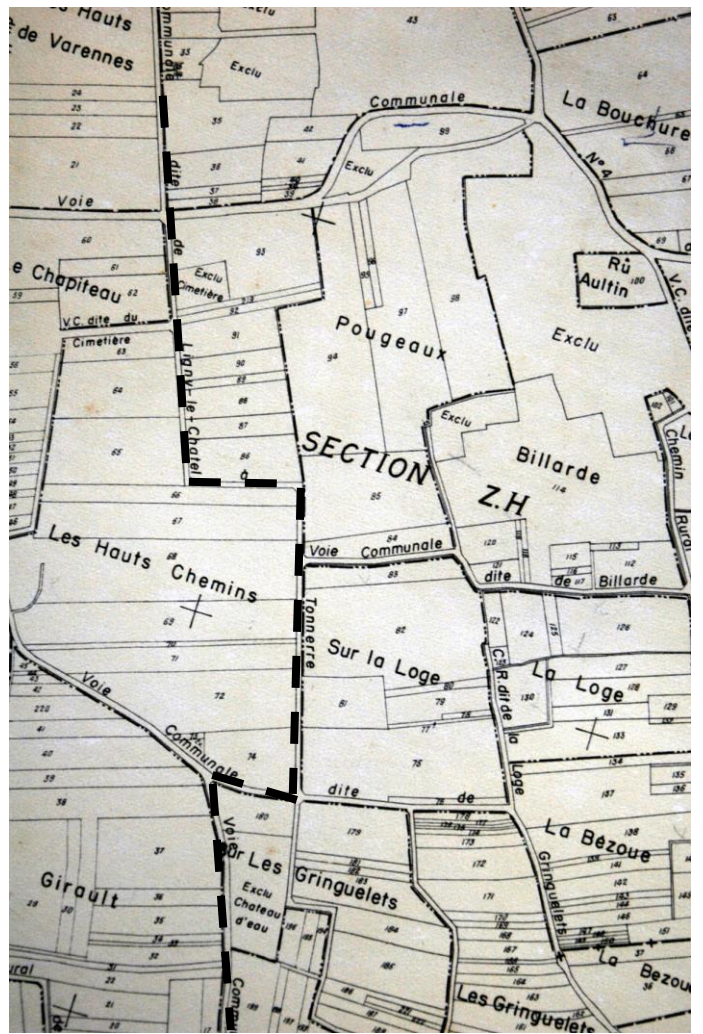
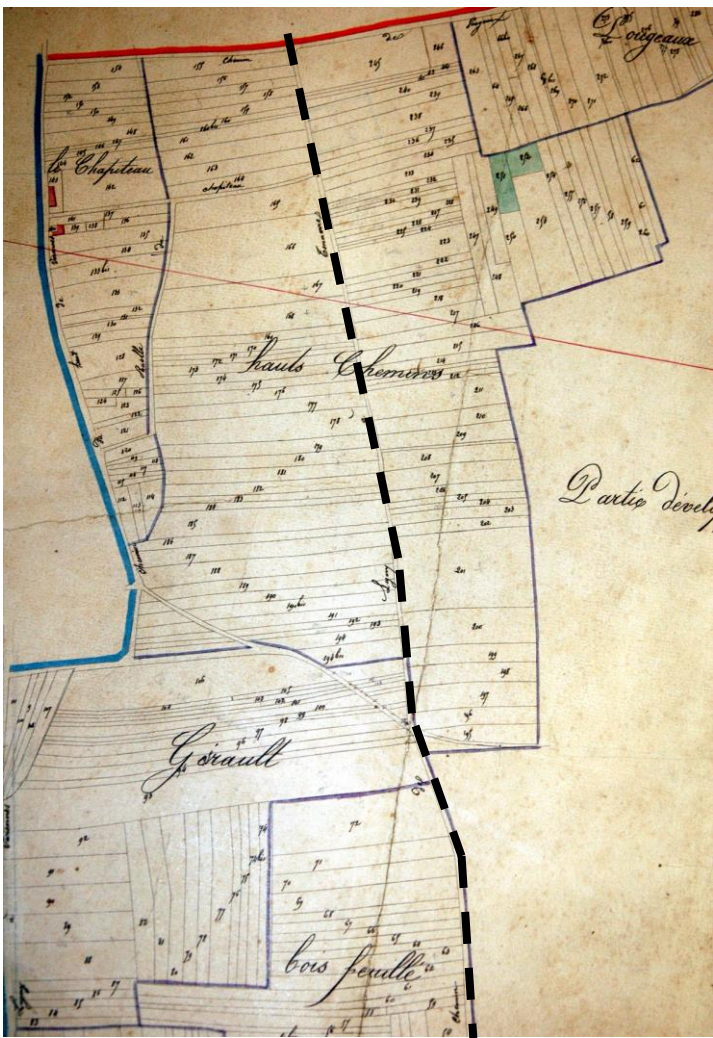
Le projet n'est pas encore fait mais le Conseil municipal devra bientôt se prononcer pour lancer ou non une étude dans ce sens. Notre société se transforme, et avec elle les outils et les pratiques pour la mise en valeur agricole de nos territoires.

Après les remembrements qui ont accompagné la mécanisation agricole dans les années 1950 et 60, voici venu les aménagements fonciers pour préserver la qualité de notre environnement.

Et avant ces changements du XXe siècle ? A quoi ressemblait notre village ? Pour vous en donner un aperçu voici des extraits du cadastre de ... 1833

On s'aperçoit vite que le tissu des constructions est beaucoup plus lâche : aucune parcelle bâtie entre l'actuelle rue du puits de la Treux et le Chapiteau vers l'église. Peu de construction vers l'Est au-delà de l'église. Vers l'ouest on remarquera les fines lanières du Croût Jacquin dont le parcellaire garde encore aujourd'hui les traces.





Le cadastre de 1833 (à gauche) et 1967, lors du remembrement (à droite), montrent, à l'échelle d'une partie du territoire de la commune, la restructuration en profondeur d'une division parcellaire pluri séculaire. On voit bien sur ce zoom sur les Hauts Chemins, les effets du remembrement sur les parcelles mais aussi la voirie ou chemin comme celui nommé chemin de Tonnerre.

